TP1:

Introduction à HTML5

Objectif : A la fin de ce TP les étudiants auront les connaissances pratiques nécessaires pour :

Créer un document HTML

Exercice

Partie 1

1. Créer une page HTML nommée « page 1.htm », qui contient le texte suivant.

Comment effectuer une recherche?

Pour vos recherches documentaires, vous allez être amenés à chercher et utiliser plusieurs sortes de documents :(ouvrages, revues, usuels, manuels, CD-ROM, DVD, documents en ligne, etc.), disponibles sur différents supports (papier, numérique...) pour y trouver l'information dont vous avez besoin.

- 2. Ajouter le code HTML qui permet d'afficher le titre « Introduction » dans la barre du navigateur.
- 3. Ajouter le code HTML qui permet de spécifier que la phrase « Comment effectuer une recherche ? » est un titre (dans le document) de niveau 2.
- 4. Mettre les 2 parties du texte précédent dans 2 paragraphes différents.
- 5. Aligner le 1er paragraphe à gauche et le 2ème à droite.
- 6. Ajouter les balises nécessaires pour mettre en gras les mots correspondants.
- 7. Ajouter des commentaires avant chaque paragraphe.
- 8. Ajouter un 3ème paragraphe aligné au centre qui contient le texte suivant :

Le support désigne la nature matérielle du document. On parle de supports papier, supports numériques..., pour parler des documents imprimés, numériques. Le support, c'est la base, la matière du document.

Z018/Z019 Page 1

Partie 2

- Mettre en forme l'article précédent tout en répondant aux questions suivantes :
 - 1. Ajouter un titre de niveau moindre à chaque paragraphe.
 - 2. Mettre le titre du document en police Courier et en vert.
 - 3. Mettre les mots « recherches documentaires » en italique et en bleu.
 - 4. Mettre le mot « CD-ROM » en italique et en rouge, et lui appliquer la taille 5.
 - 5. Ajouter un retour à la ligne après la fermeture de la parenthèse qui contient le mot CD-ROM.
 - 6. Placer une barre horizontale en fin de l'article.
 - 7. Ajouter à sa fin, après la barre, la date « 03/10/2013 », dans un paragraphe aligné à droite.

2018/2019 Page 2